



350, rue Sparks Street  
Suite/bureau 809  
Ottawa, ON  
K1R 7S8  
www.cga.ca

Tel: 613-748-0057  
Fax: 613-748-9078

Tél. : 613-748-0057  
Télec. : 613-748-9078

**241**    **P**  **NP**     **DM158**

Projet d'implantation du terminal méthanier  
Rabaska et des infrastructures connexes

Lévis

6211-04-004

Ottawa, le 19 janvier 2007

À : Mme Josée Primeau  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec)  
G1R 6A6

Madame,

**Sujet :** Projet de terminal méthanier Rabaska et le rôle futur du gaz naturel liquéfié (GNL) dans l'avenir énergétique du Québec.

---

L'Association canadienne du gaz (ACG) représente les intérêts de l'industrie de la distribution du gaz naturel au Canada. Globalement, nos membres travaillent à fournir une forme d'énergie sûre, fiable et environnementalement favorable à plus de cinq millions de consommateurs canadiens et aux grands marchés des États-Unis. L'ACG regroupe des compagnies de distribution locale de gaz de toutes les régions du Canada, des transporteurs de gaz à l'échelle du pays et des manufacturiers d'appareil et de systèmes fonctionnant au gaz naturel.

La conversion du GNL en gaz naturel est complémentaire de la stratégie fondée sur le concept de la « bonne énergie » au « bon endroit » préconisé par le Québec. L'ACG est convaincue que la création d'une capacité d'importation de GNL est l'une des étapes importantes sur la voie de la mise en oeuvre réussie de cette stratégie au profit de la population du Québec.

Un meilleur accès au gaz naturel permettra de tirer le meilleur parti des propriétés uniques de ce combustible pour permettre au système énergétique du Québec de contribuer positivement au dynamisme de l'économie et à la performance environnementale de la Province.

#### Atouts économiques

Le gaz naturel est le choix idéal pour les appareils à combustion directe, comme les chaudières, les chauffe-eau, les sécheuses et les cuisinières. Dans ces applications, le gaz naturel peut remplacer avantageusement l'énergie électrique plus « noble » qui pourra être vendue à l'exportation avec des revenus supérieurs à ce qu'il en coûte pour acheter la même quantité d'énergie sous forme de gaz naturel. Un autre avantage du chauffage au gaz plutôt qu'à l'électricité, est d'atténuer les pointes de consommation qui obligent à maintenir des capacités de génération électrique en réserve pour pouvoir faire face à la demande hivernale au Québec.

#### Atouts environnementaux

La substitution du gaz naturel aux combustibles fossiles traditionnels permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'améliorer la qualité de l'air au Québec et dans le reste du Nord-Est du continent nord-américain.

Selon les données de Ressources naturelles Canada pour 2004, les combustibles fossiles consommés par les secteurs résidentiel, commercial, institutionnel et industriel du Québec sont responsables de plus de 14 millions de tonnes de GES. Le remplacement de la moitié de ces combustibles par du gaz naturel aurait permis de diminuer les émissions de GES de 2,4 millions de tonnes (soit 17 %).

La Stratégie énergétique 2006-2015 du gouvernement du Québec reconnaît les bénéfices environnementaux transfrontaliers:

*« Dans le cas du Québec, l'électricité rendue disponible par la substitution au gaz naturel peut être exportée vers l'Ontario ou certains États américains, qui ont recours à des sources plus dommageables pour l'environnement. Plusieurs des gouvernements concernés ont d'ailleurs adopté des objectifs de réduction du recours aux filières les plus polluantes, au profit des énergies renouvelables. » (p. 58)*

#### Diversification des approvisionnements

L'ACG considère également que le développement d'une capacité d'importation de GNL va dans le sens des intérêts énergétiques fondamentaux de la Province. Et la Stratégie énergétique du Québec réaffirme cette volonté de diversification des sources de gaz naturel :

*« En ce qui concerne les terminaux méthaniers, ceux-ci permettraient de diversifier nos approvisionnements et renforcer notre sécurité énergétique face à des approvisionnements en gaz naturel provenant de l'Ouest canadien qui sont soumis à de fortes pressions, et qui sont acheminés par un seul système de transport. » (p. XIV)*

L'importation de gaz sous la forme de GNL permettra au Québec de diversifier ses options d'approvisionnement énergétique et de renforcer sa position au sein du réseau intégré de l'Amérique du Nord par un accès direct aux abondantes ressources gazières mondiales.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes respectueuses salutations,



Michael Cleland  
Président et chef de la direction  
Association canadienne du gaz  
350, rue Sparks, Bureau 809  
Ottawa (Ontario)  
K1R 7S8